



Ronde de la Vallée de l'Oise

de Tir à l'Arc

Compte rendu de réunion de la Ronde Le 6 juillet 2019 à Pontoise les Noyon

Ordre du jour :

Résultats du TAE du 1^{er} mai 2019.

Notre budget.

Le Roy de la Ronde 2019.

Déplacement au Bouquet de Brienne le Château,

Prévoir le règlement des frais de transport (12€ par archers)

Les licences pour la nouvelle saison.

Coupe de Ligue par équipe de Ronde.

Rapport des commissions : Jeunes, Sportive, Arbitres.

Questions diverses.

Les Compagnies :

Représentées : Carlepont, Compiègne, Cuise la Motte, Larbroye, Le Plessis-Brion, Pontoise les Noyon, Tracy le Mont.

Excusée : St Sébastien,

Absentes : Choisy au Bac, Blérancourt, Pierrefonds, Rethondes.

Les Commissions :

Présentes : Arbitrage, Sportive/Jeunes.

Accueil des participants :

Le Président Daniel LEFEVRE ouvre la réunion à 17h05

Résultats du TAE du 1^{er} mai 2019.

75 participants dont 23 au championnat de Ronde.

Un revenu de 152 euros.

Notre budget.

<u>Soldes des comptes</u> : A la date du 6 juillet 2019	
Compte courant La Poste	2 223,01 €
Caisse	429,30 €
Livret A Caisse d'Epargne	3 490,80 €
<u>Situation patrimoniale</u>	<u>6 143,11 €</u>

Roy de la Ronde 2019.

Après la météo exécration de cette matinée, Les archers de Cuise ont longuement hésité avant de prendre la décision de tirer le Roy de ronde dans le jeu d'arc. 6 Roitelets et 9 Roys se sont donnés rendez-vous pour détrôner Edgard 1er. A la 7^{ème} flèche chez les Roitelets, Thimoté BIENAIME de Larbroye conserve son titre pour la seconde année.

A la fin des tirs fixée à 18h00 l'oiseau n'est pas tué, les Séniors ont tiré 38 flèches.

Conformément au règlement le titre de Roy de Ronde 2019 n'est pas décerné.

**Nobles Roys, Reines, Roitelets, Reinettes
des Compagnies de la Vallée de l'Oise 2019**

Compagnie	Roy-Reine	Roitelet-Reinette
Saint Sébastien		
Bérancourt	BRUIET Lionel	
Carlepont	HACHIN Jean-Luc	FENEAU Antoine
Choisy au Bac		
Compiègne	JARDIN Fabrice	
Cuise la Motte	ETRILLART Fabrice	
Larbroye	DEJOIE Cindy	BARBILLON Gabriel
Le Plessis Brion	CAILLEUX Laurent	
Pierrefonds		
Pontoise les Noyon	VROMMAN Hubert	
Rethondes	DELASALLE Thomas	
Tracy le Mont	DEVILLERS Francis	

Déplacement au Bouquet de Brienne le Château, le règlement des frais du transport.

En changeant de transporteur (Courriers automobiles picards), nous avons économisé 400 euros. Toujours une bonne ambiance et l'apéro du midi offert par la Ronde.

Les licences pour la nouvelle saison.

Les prix des licences ne changent pas : la fédération, les comités régional et départemental ne modifient pas leurs tarifs

Renouvellement en ligne :

A titre expérimental au 1^{er} septembre le « Renouvellement des licences en ligne » avec paiement par carte bancaire. Cette expérience sera basée sur le volontariat des Compagnies (et des licenciés en renouvellement de licence).

Le principe sera le suivant :

- La Compagnie demandera gratuitement à bénéficier du service.
- Seuls les renouvellements de licences seront concernés (ni transfert, ni création de licence).
- La Cie renseignera sur l'espace dirigeant ses différentes formules de tarifs lesquelles seront liées à un type de licence (on affectera le prix de la licence et des cotisations départementales et régionales correspondantes).
- Les licenciés qui le souhaitent pourront renouveler leur licence depuis chez eux et payer par CB. Ils téléchargeront leur certificat médical, lequel fera l'objet d'une validation par la Compagnie.
- La FFTA reversera par virement la cotisation club des licences enregistrées, la semaine suivante, et de manière mensuelle les cotisations de comités.

Les Cies volontaires voulant expérimenter ce renouvellement des licences devront se faire connaître.

Le projet de club :

La fiche structure de l'espace dirigeant étant revisitée ; il est demandé aux Compagnies de mettre à jour leurs informations.

Notice annuelle Licences/Assurances :

La fiche pratique ne sera plus dans l'enveloppe annuelle club. Elle est désormais dématérialisée (espace dirigeant). Resteront toutefois les imprimés à remettre obligatoirement aux licenciés : notice assurance et questionnaire de santé.

Opportunité avec l'assureur MAIF de la FFTA

D'une offre plus avantageuse pour couvrir les biens mobiliers et immobiliers, bénévoles.... (examiner avec attention les closes d'exclusions)

Run Archery :

Les pratiquants non licenciés pourront à partir du 1^{er} septembre souscrire un Pass'Run Archerie en ligne. Le paiement se fera par carte bancaire.

Sport Santé Bien-être :

Une nouvelle fonctionnalité sera mise en ligne le 1^{er} septembre au bénéfice des personnes en possession d'une prescription médicale « Le tir à l'arc sur ordonnance ».

Coupe de Ligue par équipe de Ronde.

La Cie de Pinon organise un Tir à l'Arc en Extérieur le 15 septembre 2019 la
« COUPE DE PICARDIE PAR EQUIPE DE RONDE »

Dans l'attente du mandat, nous allons former nos équipes.

Rapport des commissions :

Commission arbitre :

Le règlement du Run Archery est en étude
Recyclage Arbitre à Amiens le 26 octobre 2019.
Module complémentaire Beursault 16 septembre 2019.

Commission sportive :

Bruno DUMONT rédige et envoie le mandat du championnat de Ronde Beursault 2019.

Questions diverses :

Le 21 septembre 2019 Réunion « Calendrier » estival et hivernal (2020-2021)
Inscriptions et paiements des pelotons de la Coupe d'Hiver lors de la réunion de septembre.
Le 23 novembre 2019 à Amiens réunion des clubs du Comité Régional.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée ;
Le Président clos la réunion à 18h10 en remerciant une fois de plus tous les participants.

Prochaine réunion de la Ronde : le 21 septembre à Rethondes, après le Tir des Capitaines.

Le verre de l'amitié est offert par les archers de la Compagnie de Pontoise les Noyon.

Le Président

Daniel LEFEVRE

Le Secrétaire

Michel MORLOT